



ESPACE DE BIODIV' !

« Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale »

CAUE PACA



DE LA RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE À LA PLANIFICATION TERRITORIALE ET À L'AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

Les CAUE de la région PACA proposent de passer du modèle scientifique d'analyse cartographique et statistique basée sur des données d'occupation du sol/MOS, développé en 2014-2015 par l'ARPE (Agence régionale pour l'environnement) et l'IMBE (Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale), à un « prêt à l'emploi » à l'usage des collectivités et de leurs partenaires (AMO, BE...) dans la mise en œuvre du diagnostic TVB. Dans un premier temps, cette méthode sera expérimentée et mise en œuvre dans deux sites-pilotes (piémont sud de la Sainte-Victoire, plaine du Comtat entre massif des Dentelles et vallée de l'Auzon). Par la suite, elle pourra être déclinée depuis l'échelle d'un projet d'aménagement jusqu'à celle d'un vaste territoire (PNR, Scot...).

Pour mener à bien ce projet, les CAUE organiseront avec leurs partenaires (Région, Dreal, ARPE, IMBE, collectivités territoriales...) : des actions de formations dédiées aux élus, aux professionnels des secteurs publics et privés, aux étudiants...; des visites de terrain; des rencontres et ateliers participatifs...

Sont en outre prévues des fiches méthodologiques sur la déclinaison de la TVB en rapport avec les thématiques spécifiques du projet (paysage, ENS et risque d'inondation, infrastructures: voies vertes, lignes à moyenne tension, canaux...).

partenaires locaux: ARPE, IMBE, Aix-Marseille-Provence métropole (pressenti), communauté d'agglomération Ventoux – Comtat Venaissin, Syndicat de la Via Venaissia, communes de Carpentras, Beaurecueil, Puyloubier...

contact: René Guérin, CAUE de Vaucluse - reneguérin@caue84.fr - 04 90 13 49 50



8 lauréats à l'AMI TVB

L'appel à manifestation d'intérêt de la FNCAUE, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et Régions de France, vise l'accompagnement des collectivités locales, en particulier des EPCI et territoires de projet, par des CAUE et leurs unions régionales, pour poser les fondations de stratégies pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Il doit permettre notamment d'assurer une diffusion territoriale de démarches innovantes dans une logique d'essaimage permettant l'adaptation du projet au contexte local. Huit équipes ont été sélectionnées.



avec la participation de

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ



Établissement public du ministère de l'Environnement